Informations de base	
2006/2577(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la représentation de Taïwan au sein des organisations internationales **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux **Zone géographique** Chine Taïwan	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/05/2006	Décision du Parlement	T6-0228/2006	Résumé
18/05/2006	Résultat du vote au parlement		
18/05/2006	Débat en plénière		
18/05/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2577(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0284/2006	16/05/2006	
Proposition de résolution		B6-0285/2006	16/05/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0228/2006	18/05/2006	Résumé

Résolution sur la représentation de Taïwan au sein des organisations internationales

2006/2577(RSP) - 18/05/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 66 voix pour, 21 voix contre et une abstention, une résolution sur Taïwan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, ALDE, Verts/ALE, IND/DEM et UEN.

Insistant sur la nécessité d'une meilleure représentation de Taïwan au sein des organisations internationales, le Parlement demande au Directeur général de l'OMS d'inclure dès à présent le Centre de contrôle des maladies de Taïwan (CDC/Taïwan) comme membre du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) de l'OMS. Il lui demande également d’assurer à Taïwan un accès direct à l’OMS et à ses réunions techniques et autres évènements importants.

Le Parlement demande également à la Chine d'examiner la possibilité d'accorder à Taïwan le statut d'observateur au sein de l'OMS et à la Commission d'appuyer cette demande.